

NON au nouveau traité européen et à l'austérité en Europe

L'Union européenne s'enfonce dans la crise. La seule réponse apportée jusqu'à ce jour par les gouvernements, c'est le sauvetage des banques, est l'instauration, dans tous les pays, de politiques économiques et sociales d'austérité.

La récession s'installe, le chômage augmente, le pouvoir d'achat diminue, les inégalités se creusent.

L'Europe est devenue un instrument de sanction et de contraintes.

Le Conseil européen des 1er et 2 mars devrait être l'occasion

de la signature d'un nouveau traité. Il gravera dans le marbre l'austérité par l'instauration d'une « règle d'or » budgétaire.

Les gouvernements suivent une logique économiquement et socialement suicidaire.

Dans plusieurs pays, la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) exige déjà des remises en cause de droits sociaux, des destructions de services publics, des baisses de salaires et retraites.

Avec le nouveau traité, en cas de dérapage budgétaire, cette

« troïka » s'arrogera le droit de décider de nouveaux plans d'austérité dans n'importe quel pays.

Pour FORCE OUVRIERE, c'est un problème de démocratie et de souveraineté nationale, c'est une atteinte à la liberté de négociation.

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE s'est adressée aux groupes parlementaires pour qu'ils ne votent pas le projet de loi ratifiant le traité sur le Mécanisme Européen de Stabilité, premier étage du nouveau traité européen.

Priorité aux salaires, À l'emploi, au travail et à la négociation collective



J'ADHERE

Nom

Prénom

Adresse

Entreprise

Signature

FORCE OUVRIERE ne donnera aucune consigne de vote dans la campagne électorale, mais nos revendications demeurent. Nous refusons toute austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou « syndicale »

NON au hold-up sur la Sécurité Sociale

Ni TVA Sociale, ni augmentation de la CSG, ni fusion CSG-Impôt sur le Revenu : ce sont les salariés qui payent à 85% ces divers impôts tandis que les employeurs bénéficient de baisses ou d'exonérations de leurs cotisations, qui sont pour tant une partie indirecte du salaire.

Augmentation générale des salaires et des pensions

Plus de salaire, c'est plus de consommation donc plus d'emploi, c'est plus de recette pour la Protection Sociale

Maintien des droits collectifs

Accords compétitivité-emploi, dérogations à la durée légale du travail entreprise par entreprise : c'est la porte ouverte à tous les chantages patronaux. FO exige le respect de la primauté du Code du Travail, des Conventions Collectives et des statuts.

Pour une véritable politique industrielle

Pour bloquer la succession des plans de licenciements et de délocalisation, il faut une véritable politique industrielle, avec l'intervention directe de l'Etat quand c'est nécessaire.

Défense des services publics

Privatisation et suppressions d'emplois dans les services publics, ça suffit ! La République, c'est le droit égal d'accès de tous à l'école, à l'hôpital, à l'eau, à l'électricité, aux moyens de transports et de communication...

Union Départementale FO

Maison des syndicats

4, rue des Bains 43000 LE PUY EN VELAY

0471054300 udfo43@wanadoo.fr